

accordé.
↳ à présenter au C.A.

ORGANISATION DEMI-JOURNEES SPORTIVES LES 18-19 et 20 - DECEMBRE 2007

Comme chaque année les enseignants d'EPS souhaitent organiser, avec l'accord du chef d'établissement des demi-journées sportives.

3) CLASSES CONCERNEES : Tous les élèves du lycée sur 3 matinées

- Mardi 18 Décembre : → 8h35 - 12h30 : Secondes Lycée Général - 1^{ère} CAP et 3^{ème}
- Mercredi 19 Décembre : → 8h35 - 12h30 : 1^{ère} Lycée Général - 1^{ère} BAC PRO - T CAP et Secondes BEP.
- Jeudi 20 Décembre : → 8h35 - 12h30 : Term Lycée Général - Term BAC PRO - Term BEP

4) PRINCIPE D'ORGANISATION ET DEROULEMENT :

- Seules les classes concernées n'ont pas cours.
- La présence de tous les élèves est obligatoire. Ces derniers se seront inscrits au préalable dans une activité auprès de leur professeur d'EPS.
- Les professeurs des classes concernées assurent l'accueil des élèves à 8h35 et font l'appel **dans leurs salles habituelles**.
Ils conduisent ensuite leurs élèves au gymnase afin qu'ils se changent. Les enseignants épaulent les professeurs d'EPS dans les différentes tâches d'organisation durant les heures de cours libérées. Ils assurent leurs autres cours normalement.
- Une répartition des tâches d'organisation est proposée sur un tableau en salle des professeurs afin que chacun puisse s'inscrire selon ses préférences.
- Après le passage aux vestiaires, les regroupements se feront comme suit :

VOLLEY : Gymnase

BASKET : Préau

TENNIS DE TABLE : Mail

FOOT : Stade

5) COLLATION : Avec l'appui de la demi-pension une collation est organisée entre 9h30 et 11h00 avec un chocolat chaud ou un boisson froide et un sachet de biscuits par élève. Des enseignants libérés de cours assurent la distribution.

Tous les cours reprendront à 13h30.

ATTENTION : En cas d'annulation des tournois (pbl météo), les cours auront lieu normalement.